

qu'au philologue qui aura l'occasion de glaner des renseignements sur le vieux langage lyonnais. Comme l'a dit justement un critique, cet ouvrage fait vivre et se mouvoir les habitants de la basilique, dont M. Bégule, dans sa magnifique *Monographie de la Cathédrale de Lyon*, avait donné la représentation matérielle. P.

---

LES MONNAIES D'EUROPE et l'Union monétaire universelle, par Coint-Bavarot. — Lyon. 1884-1885.

La vapeur, en rapprochant les distances, a créé des rapports plus fréquents entre les peuples; l'union postale, rendue possible par les moyens actuels de locomotion, achèvera d'établir des relations plus étroites encore.

L'union monétaire semble une des conséquences nécessaires de ce nouvel état de notre civilisation, et, de tous les types, le franc, se rattachant à un système complet et logique de poids et mesures, est appelé à se généraliser. Mais plus d'un obstacle retarde encore la réalisation de cette unité désirée.

Les Anglais, maîtres pour un quart du commerce universel, ne paraissent nullement prêts à sacrifier leur type monétaire, la livre d'or de 20 schellings, et l'Allemagne est venue leur apporter l'appui de son concours, en créant le mark d'or d'une valeur à peu près égale.

Puis, il y a la rivalité des deux étalons d'or et d'argent. Les deux pays que nous venons de citer ont pris pour base de leur monnaie l'or seulement, et n'ont gardé le numéraire d'argent qu'à titre de monnaie d'appoint et sans pouvoir libératoire légal. Au contraire, la France et les peuples compris dans l'union dite latine, reconnaissent un pouvoir égal aux deux métaux, dans le rapport de 1 à 15 1/2.